

Budget 2016-2017 : Des choix conséquents pour la contribution de tous et toutes au marché du travail?

Québec, le 17 mars 2016 – La Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre (COCDMO) accueille avec une relative satisfaction les orientations du budget 2016-2017. La Coalition déplore toutefois l'absence d'un réel plan d'ensemble en matière de formation de la main-d'œuvre et d'insertion en emploi. Le budget comprend plusieurs éléments positifs dont un réinvestissement dans les mesures d'intégration en emploi. «Nous partageons l'objectif du gouvernement d'améliorer l'adéquation entre les compétences des personnes et les besoins du marché du travail. Les actions gouvernementales gagneraient toutefois à s'intégrer dans un plan global et cohérent. Les initiatives prévues au budget sont généralement intéressantes, il faut toutefois rappeler l'importance de respecter les droits des individus. Ainsi, bien que l'augmentation du financement prévu dans le programme Objectif Emploi soit bienvenue, il est déplorable que celle-ci soit accompagnée de mesures punitives, pouvant porter atteinte aux droits des personnes», affirme Richard Gravel, vice-président de la Coalition.

Par ailleurs, la COCDMO reste préoccupée du faible investissement gouvernemental en formation de la main-d'œuvre. L'année 2015-2016 restera à cet égard une année de transition, dans l'attente de la mise en œuvre concrète des orientations du budget précédent. Les mesures de formation destinées aux personnes éloignées du marché du travail, bien qu'elles reçoivent cette année un influx positif, restent malheureusement trop souvent indisponibles en raison des budgets accordés. «Si nous voulons maximiser la participation de tous et de toutes au marché du travail de demain, il est essentiel de garantir une offre de formation suffisante et adaptée aux besoins.» ajoute M. Gravel. À cet égard, les organismes communautaires de développement de la main-d'œuvre sont des partenaires essentiels de l'insertion professionnelle des personnes éloignées du marché du travail; ils devront être considérés comme tels dans la mise en œuvre des mesures prévues au Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur, annoncé par le budget.

Également, la COCDMO est inquiète quant au financement des mesures destinées spécifiquement aux jeunes et aux femmes. Bien que le budget contienne des éléments intéressants et des engagements chiffrés, les sommes prévues sont largement insuffisantes. La Coalition demeurera vigilante à cet égard. «À ce jour, le choix d'investir dans les mesures de formation, d'insertion et de maintien en emploi de toutes les personnes pouvant s'insérer sur le

marché du travail a été payant pour le gouvernement et pour la société. Les personnes éloignées du marché du travail peuvent répondre aux besoins grandissants de main-d'œuvre des entreprises, à condition toutefois qu'on les soutienne adéquatement.» de conclure M. Gravel.

À propos de la COCDMO

Par ses membres, la COCDMO rejoint plus d'un millier d'organisations réparties sur l'ensemble du territoire québécois. Au cœur de ses activités se trouvent la défense et la promotion des droits des personnes éloignées ou exclues du marché du travail. La Coalition siège également à la Commission des partenaires du marché du travail et prend activement part aux débats entourant le développement de la main-d'œuvre.

-30-

Renseignements : Frédéric Lalande, 514 755-7528 | flalande@cocdmo.qc.ca